



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE  
ORANGE

# Le pouvoir de vivre



## Orange France Siège Elections Professionnelles 2023

**Négocier c'est l'ADN de la CFDT  
pour obtenir des avancées sociales partout pour tous !**



**La CFDT se bat sur chaque accord, négocie et a le courage de signer pour améliorer encore et encore votre pouvoir de vivre mieux.**

Pour qu'un accord soit validé, il faut qu'une ou plusieurs Organisations Syndicales représentatives (ayant recueillis + 50% des suffrages exprimés aux élections) signent.

Dans le cas contraire, la Direction prend une Décision Unilatérale (DU) qui est bien évidemment moins disante que le projet d'accord.

Mais selon les sujets et textes de loi, la Direction n'a pas toujours le droit d'opter pour une Décision Unilatérale. **Le risque est alors, pour les salariés, de ne rien avoir du tout.**

A titre d'exemple, **la CFDT a signé les accords suivants :**

**«Le Nouveau Village» : Négociation locale pour les salariés d'Orange Village allant en zone transit à Orange Gardens :**  
**signée seulement par la CFDT**

**Nous aurions pu obtenir** une prime de 200€ à 600€ et une compensation du différentiel des frais de garde d'enfants, d'ascendants en fonction de la durée de la période de transit.

Cela aurait pu être un 1er accord de ce type à Orange France.

**Résultat : 0€ pour tout le monde**

**Accord sur l'intergénérationnel :**  
**signé par CFDT, Focom et SUD**

**Nous avons obtenu :**

- le Temps Partiel Senior de 18 à 60 mois avec des seuils minimaux de rémunération : 2 000 € pour les non-cadres et 2 787 € pour les cadres,
- le Temps de Respiration (innovation proposée par la CFDT)
- la promesse de la Direction d'embaucher 8 000 salariés.

**Cet accord a permis à plus de 6 200 salariés de bénéficier de ces avantages sans craindre les impacts de la réforme des retraites à 64 ans.**

Nombreux ont été nos collègues à remercier les syndicats signataires et nous l'ont fait savoir.

**Avenant à l'accord autorisant le transfert de droits issus d'un Compte Epargne Temps afin d'alimenter un Plan d'Epargne pour la Retraite : signé par la CFDT, FOcom et SUD**

**Nous avons obtenu :**

La possibilité de **transférer 10 jours de congés maximum par année civile** au lieu de 5 jours de votre Compte Epargne Temps afin d'alimenter un Plan d'Epargne Retraite d'entreprise Collectif (PERCOL). Il fallait là encore un accord signé majoritairement sans quoi ce passage à 10 jours n'aurait pas été possible.

**Accord Plan De Mobilité Domicile-Travail (PDM) 2021-2024 : signé par la CFDT, FOcom et SUD**

**Nous avons obtenu :**

**Le cumul des remboursements d'abonnement de transport en commun avec celui des vélos et/ou trottinettes.**

Cet accord date de 2018 mais nous tenions à rappeler qu'il permet d'obtenir la participation d'Orange pour des tickets individuels de transport en commun, l'utilisation d'un vélo et/ou d'une trottinette personnels **dans la limite de 400 €/an** (*Les mesures du forfait mobilités durables - anoo (infra.ftgroup)*)

**La CFDT demande que ce forfait puisse être augmenté à 700 €/an comme l'a permis la loi récemment.**

**Avenant sur l'intéressement : signé par CFDT, FOcom et SUD**

Dans le cas d'une non signature par une majorité des Organisations Syndicales, **une Décision Unilatérale n'est pas possible : il n'y aurait tout simplement pas d'intéressement dans l'entreprise, un manque à gagner non négligeable !**

**Négociation à l'accompagnement des salariés impactés par des fermetures des boutiques Orange : signée par la CFDT et FOcom, cette négociation n'a donc pas été validée**

La Direction a pris une Décision Unilatérale prévoyant des primes beaucoup moins importantes et seulement sur la seule année 2023.

**Quid des prochaines années ?**

**Résultat : jusqu'à 1 800€ en moins**

**Accord des Augmentations de Salaire Annuel (NAO) 2023 : signé par la CFDT, FOcom et CFE-CGC**

Cet accord a **fait l'objet de gros débats au sein de la CFDT**. Certes, il était intéressant pour les non-cadres et beaucoup moins pour une partie des cadres.

En cas de Décision Unilatérale par la Direction, les augmentations de salaire auraient été revues drastiquement à la baisse pour tout le monde !

**Résultat : la CFDT a donc pris ses responsabilités et a signé cet accord en cette période d'inflation galopante.**

**La CFDT défend vos intérêts en signant des accords essentiels**

Il est rare que nous obtenions une réponse favorable à la totalité de notre revendicatif mais nous analysons collectivement si le résultat est satisfaisant pour la majorité d'entre nous.

**En votant pour la CFDT OFS, nous serons encore + représentatifs pour continuer à négocier et obtenir des accords locaux et nationaux et les mieux placés pour vous accompagner dans leurs applications !**

Retrouvez-nous sur [www.cfdt-orange.org](http://www.cfdt-orange.org) - Contactez-nous via [cfdt.ofs.orange@gmail.com](mailto:cfdt.ofs.orange@gmail.com)

**#PARTOUTPOURTOUS**

